



Communiqué de presse

LA JUSTICE SE CONCERTE AVEC LES ORGANISATIONS SYNDICALES

Le comité supérieur de concertation du 16 décembre prochain est confirmé.

L'objectif de la concertation sera double :

- écouter les remarques et les observations des organisations syndicales sur la situation actuelle ainsi que leurs propositions ;
- développer, dans le prolongement des travaux en Commission de Justice de la Chambre ce 9 décembre, l'intention du Ministre de proposer d'ici fin janvier/début février un plan global pour la Justice. L'objectif est d'encadrer les économies imposées au SPF en évitant des conséquences négatives sur le personnel, et ce via, entre autres, des propositions liées au fonctionnement des établissements pénitentiaires.

Le Ministre réitère son intention de travailler en toute transparence et en concertation avec les organisations syndicales. Comme il l'a déclaré hier en Commission Justice, il partage les préoccupations liées aux économies linéaires mais insiste pour laisser sa chance à la concertation afin de travailler dans un climat social le plus serein possible, d'autant plus qu'à l'heure actuelle, aucune décision n'a encore été concrètement prise.

Porte-parole: Sieghild Lacoere : 02 542 80 75 - 0472 55 28 45 –

sieghild.lacoere@just.fgov.be

Kabinet Koen GEENS, Minister van Justitie
Waterloolaan 115
1000 Brussel

Cabinet Koen GEENS, Ministre de la Justice
Boulevard de Waterloo
1000 Bruxelles

.be